

II

*Le secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique à
l'ambassadeur du Canada*

(Traduction)

Washington, le 20 mars 1978

Excellence,

J'ai l'honneur de me référer à votre note no 124 en date d'aujourd'hui, laquelle porte sur la fin des discussions entre les représentants de nos deux Gouvernements au sujet du tarif des droits de péage pour l'utilisation des installations de navigation de la Voie maritime du Saint-Laurent, exploitées au Canada par l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent et aux États-Unis par la Saint Lawrence Seaway Development Corporation, et sur la signature par les deux organismes du Mémoire d'accord joint à votre note.

J'ai également l'honneur de vous informer que le Gouvernement des États-Unis approuve les dispositions de votre Note et de son Annexe et qu'il fait sienne la proposition voulant que votre note, son annexe et la présente réponse constituent entre nos deux Gouvernements un accord entrant en vigueur à compter d'aujourd'hui.

Je vous prie d'agréer, Excellence, l'assurance renouvelée de ma très haute considération.

Pour le secrétaire d'État:
JULIUS L. KATZ

Son Excellence
M. Peter M. Towe,
Ambassadeur du Canada